L'ABEILLE.

Imprimé tous les jours, par F. Delaup.

NOUVELLE-ORLEANS :
Mercredi, 10 *Décembre* 1828.

LEGISLATURE D'ETAT.

Chambre des Représentans.

Suite de la Séance, du 8 Décembre.

M. Hébert donne également avis qu'il introduira un bill pour amender l'acte accordant une compensation aux jurés, et pour d'autres objets.

M. Newport introduit le bill annoncé par lui, intitulé "acte établissant une taxe de 50 *cents* sur tout citoyen libre et blanc, âgé de 21 ans, dans l'Etat de la Louisiane"—Seconde lecture à demain.

M. Moore donne avis qu'il introduira sous peu un acte pour l'établissement d'une compagnie de pompiers dans la ville d'Opeloussas.

L'acte pour la nomination d'un notaire pour la marine, et l'acte pour autoriser le greffier de la Cour de Paroisse d'Iberville à remplir les mêmes fonctions à la Cour des Preuves de ladite paroisse, sont lus pour la seconde fois.—Troisième lecture à demain.

Le bill proposé par le Sénat, intitulé : "acte pour autoriser le Trésorier de l'Etat à payer certaines sommes aux personnes y mentionnées," est lu pour la seconde fois—Troisième lecture à demain.

Le bill intitulé : "acte pour pourvoir à l'amélioration des passages sur les Bayous Gracie et Montésano, dans la paroisse d'Est-Baton-Rouge" étant à l'ordre spécial du jour est lu pour la troisième fois.

M. Hamilton demande que ce bill soit renvoyé au Comité des améliorations intérieures, et que M. Lawrence soit nommé *ad hoc* membre supplémentaire de ce comité.—Adopté.

La Chambre s'occupe de l'acte autorisant le gouverneur à nommer un commissaire et un arpenteur pour aller tracer la ligne de séparation entre cet Etat et le Territoire d'Arkansas. Après s'être formée en comité général pour s'occuper de l'examen de cet acte, la Chambre ordonne qu'il reste déposé sur le bureau jusqu'à demain.

La discussion du bill du Sénat concernant les inconvénions qui résultent de l'introduction et de la vente des esclaves dans cette ville, a été renvoyée au jour où la Chambre s'occupera du "bill relatif à l'introduction des esclaves dans cet Etat."

Un message du Sénat informe que ce corps a rejeté le bill pour établir un nouveau District électionnel dans la paroisse de St. Landry.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le navire *Jane*, capitaine Holmes, arrivé de Liverpool, nous a apporté des journaux de cette ville du 25 Octobre, et de Londres du 24. Ils contiennent des dates de France du 21. Voici les extraits que nous avons faits de ces papiers.

Angleterre.

Londres, 24 Octobre.

Hier soir, nous avons reçu un journal de Paris et des papiers hollandais du 22, ainsi que la Gazette de Lisbonne jusqu'au 15 inclusivement. Les nouvelles de Lisbonne sont dénuées d'intérêt, mais nous saisissons cette occasion pour dire qu'une feuille de Paris assure sur la foi de quelques rapports, que le mariage de Don Miguel avec sa nièce Doña Maria est de nouveau remis sur le tapis. Les papiers français n'ont aucune nouvelle du théâtre de la guerre, plus fraiches que celles que nous avons déjà publiées ; cependant ils annoncent l'exécution complète du traité de l'évacuation de la Morée. Un navire français, parti de Navarin le 6 du courant et arrivé à Toulon le 19, a apporté la nouvelle qu'Ibrahim a fait voile pour Alexandrie le 4, il est précédé par 20,000 hommes qui composent la totalité de son armée, en exceptant cependant 1200 hommes qui, au terme du traité, doivent rester pour former conjointement avec les Turcs les garnisons des places de Modon, Coron, Navarin et Patras. Par la même voie, on a appris qu'une division de l'expédition française est partie pour Patras, dans le but sans doute de s'emparer de cette place par la force, si des moyens moins violens sont inutilement employés. Néanmoins, on a renouvelé le bruit que des négociations sont encore entamées pour engager la Porte à accéder au traité du 6 Juillet ; et une lettre de l'Agent de Lloyd à Smyrne, datée du 18 dernier, annonce que la Porte a effectivement consenti à traiter avec les ambassadeurs de France et d'Angleterre, mais qu'elle a refusé d'admettre la Russie dans cette négociation.—Un autre rapport de Navarin, d'un autre date, dit qu'Ibrahim, quelques tems avant son départ, a fait une visite à l'amiral français, et qu'à cette occasion il a assisté à un banquet somptueux, auquel les autres amiraux et les principaux officiers de l'escadre alliée étaient également invités. On dit que pendant ce repas il a mis de côté sa réserve et sa tempérance turques, et qu'il a bu du vin aussi joyeusement que ses hôtes. On le représente comme d'une stature peu élevée et plein d'embonpoint ; il n'a rien dans son port qui attire l'attention, excepté ses yeux, que l'on dit être vifs et perçants. Il ne parle qu'Arabe, mais ceux qui l'ont entendu admirent la subtilité de son jugement.

Les journaux hollandais ne contiennent non plus aucune nouvelle du théâtre de la guerre, quoiqu'ils donnent, d'après L'*Observateur d'Autriche* du 12, le rapport russe officiel de l'affaire du 26 dernier, entre le Pacha de Widdin et le général Géismar, près de Krajova, dans la petite Valachie, rapport dont on a déjà donné plusieurs fois la substance. Néanmoins, la version officielle est moins défavorable aux Turcs que les rapports non-authentiques : elle représente le succès auquel prétend le général Géismar comme le résultat d'un stratagème, au lieu d'être celui d'un combat régulier, et encore, de leur aveu même les Russes ont été battus. Ces derniers commencèrent le feu, qui dura depuis sept heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi, heure à laquelle les deux armées se retirèrent dans leurs positions respectives, ou plutôt comme nous l'interprétons, à laquelle les Russes furent battus et repoussés. Cependant, ils recommencèrent le combat à l'entrée de la nuit, et on prétend que le résultat fut tout-à-fait à leur avantage ; mais nous connaissons l'habitude des Russes, d'élever jusqu'aux cieux un triomphe insignifiant et de changer en une déroute complète la retraite volontaire de leurs opposans.

Liverpool, 25 Octobre.

Par la malle de Turquie, arrivée Jeudi (23.) on a reçu des lettres de Constantinople du 25 dernier, et de Smyrne du 18. Ces lettres donnent la nouvelle importante que la Porte a accepté l'intervention de la France et de l'Angleterre dans la question grecque, selon le principe posé par le traité du 6 Juillet. Cependant, quant à la Russie, le gouvernement turc a positivement déclaré qu'il ne consentirait jamais à ce qu'elle intervînt dans cette question, à moins que cette puissance ne retirât son armée au delà du Pruth et ne renonçât à toutes les prétentions mises en avant dans le Manifeste de l'Empereur, à l'exception seulement de ce qui y a rapport à l'affaire de la Grèce. La réponse de la Porte a été envoyée à Smyrne, d'où le sloop de guerre anglais *la Philomèle*, qui l'attendait, est parti le 15 avec des dépêches pour la Morée. On pensait également que cet aveu formel de l'intention du Sultan de se conformer aux desirs de la France et de l'Angleterre, quoiqu'avec la condition qui a rapport à la Russie, ramènerait bientôt à Constantinople les ambassadeurs des deux premières puissances.

Cette circonstance prouve suffisamment que cet esprit d'hostilité qui a longtems prévalu dans les conseils de la Porte contre la Russie individuellement, existe toujours le même. Mais une preuve encore plus évidente de la détermination du Sultan de poursuivre la guerre avec la plus grande vigueur, c'est qu'il a fait connaître son intention de se rendre en personne au siège de la guerre ; et en effet, il est parti le 15 dernier pour Andrinople dans ce but. La marche du souverain mahométan de nos jours n'égale pas la célérité, les mouvemens rapides d'un autocrate russe, de manière que les quartiers généraux de Mahmoud, le 15, ne s'étaient pas avancés plus loin que Raamitz-Chifflick, village situé à quelques milles de Constantinople, sur la route d'Andrinople.

France.

Toulon, 15 Octobre.

Nous avons reçu des avis du Levant, que nous nous empressons de vous communiquer.

(Extrait d'une lettre du 20 Sept.)—Le 16 courant le second convoi de l'expédition partie de Toulon (c'est le troisième et non le second ; c'est à dire, celui qui est parti le 2 septembre et qui portait la brigade du gén. Schoreider) a paru devant Navarin, précédé par la frégate l'*Armide*. La première et la seconde divisions qui avaient été à Calamata, sont actuellement dans ce port, aussi bien que le convoi qui vient d'arriver. La baie de Navarin, quoique très vaste, est remplie de navires de toute espèce, de toutes nations et de toutes les grandeurs.—*(Constitutionnel)*

— Une expédition sous les ordres du général Schneider, est partie pour Patras *(Moniteur.)*

— Les trois ambassadeurs ont quitté Navarin le 8 du courant (sept.) pour retourner à Corfou. Le général Guilleminot est parti sur *La Junon*.—*(Const.)*

Russie & Turquie.

(Extrait de l'*Allgemeine Zeitung*)

Hermanstadt, 2 Octobre.

Depuis hier, on répand ici le bruit que les Russes ont levé le siège de Varna, et que le Grand-Visir est arrivé près de Rudschuk, et non pas, comme on l'avait dit d'abord, près de Varna.

FEUILLETON.

Nous pourrons bientôt juger par nous mêmes de la véracité des rapports du capitaine Dillen : nous apprenons de Calcutta qu'il a arrêté son passage pour l'Europe à bord du *Marie-Anne*, et qu'il apporte avec lui tout ce qu'il a recueilli des restes du naufrage de *Lapeyrouse* et de l'*Anglé*.

Phare.

Une excursion au Vesuve.

J'étais depuis quelques jours à Naples et n'avais point encore vu de près le Vésuve ; je résolus de franchir ses dernières sommités et de pénétrer jusqu'au fond de son cratère, où je savais que peu de voyageurs avaient eu la témérité de s'aventurer. Je pris une voiture, qui en partant de bon matin me rendit entre dix et onze heures à Portici, où je trouvai des guides et des mules qui me conduisirent à l'ermitage, situé au pied du cône, dont l'intérieur forme le cratère du volcan. Après m'être lesté d'un bon déjeuné, arrosé de vin du cru, je me disposai, suivi de mes deux guides et d'un petit garçon chargé d'un panier de provisions, à gravir le pain de sucre, qui s'élevait devant nous. J'arrivai avec assez de fatigue, mais sans de grandes difficultés, vers le milieu, où je m'arrêtai quelques instans, tant pour reprendre des forces en attaquant les provisions, que pour jouir d'une des imposantes vues qu'il soit possible d'imaginer. En effet, si je portais mes regards au-delà de l'immense nappe de lave, dont les ondulations figuraient assez bien les vagues prolongées de l'océan, devant moi s'élevait en amphithéâtre l'une des plus belles cités du monde ; à ma gauche brillait de tous les reflets du soleil une baie non moins magnifique, couverte d'îles riantes et sillonnée d'une multitude d'embarcations ; à ma droite se déployaient des plaines richement cultivées, et sur ma tête enfin s'ouvrait la bouche menaçante du volcan dont je fouillais les cendres, brûlantes encore, car un de mes guides y enfonça un morceau de bois qu'il retira un instant après enflammé ; et j'éprouvai moi même qu'à deux doigts seulement au dessous de la surface du sol, la chaleur était telle qu'on ne pouvait y tenir la main.

Après un quart d'heure d'admiration et de repos, je recommençai à gravir ; mais il me fallait alors l'assistance de mes guides qui se cramponnaient au sol en y enfonçant leurs longs bâtons fourchus, et me tiraient ensuite à eux avec des cordes dont ils s'étaient munis. Nous arrivâmes ainsi jusqu'à une effroyable crevasse, de laquelle sortait de la fumée et des flammes. La montagne, à la suite sans doute de quelque violente secousse, s'était ouverte en cet endroit jusqu'à sa base : nous fûmes donc obligés de suivre, pour continuer à monter, les bords de ce gouffre ; ensorte qu'il était deux heures lorsque nous atteignîmes le sommet du Cratère. Là mes guides s'arrêtèrent ; et il ne tint pas à eux de me faire renoncer à mon projet de descente intérieure ; mais mon parti était pris, et bientôt je passai dans l'entonnoir, où je pénétrai jusqu'au rebord élevé, assez semblable à la croûte rembrunie d'un pâté, qui couronne l'orifice du volcan.

Le côté par lequel je descendis était sans crevasses ; mais j'en distinguai plusieurs à la pente opposée, desquelles s'échappait une épaisse fumée qui, s'arrêtant ensuite au dessus du cratère, formait ces noirs et pesans nuages que le vulgaire prend pour l'effet d'une constante éruption.

Le sol sur lequel je marchais s'enfonçait de deux à trois pouces sous mes pas ; je n'éprouvai du reste aucun autre inconvénient que celui d'une soif un peu ardente, que la chaleur du lieu devait assez naturellement produire, et que le sentiment d'effroi dont je ne pouvais entièrement me défendre contribuait sans doute à augmenter. Je calculai que le cratère pouvait avoir 150 pieds d'élévation sur 60 à 70 pieds de diamètre. Lorsque j'en atteignis de nouveau le sommet, mes guides commençaient à s'inquiéter de mon absence ; ils me revirent toutefois, bien certainement avec moins de plaisir que je n'en eus à les rejoindre.

Nous avions mis deux heures à monter de la base du cône à sa plus grande hauteur ; nous franchîmes en 15 minutes le même espace, et allâmes de nouveau nous rafraîchir à l'ermitage, dont le bon cénobite nous fit de son mieux les honneurs. Il parut écouter avec intérêt les détails que je lui donnai sur ma descente dans le cratère, et m'assura que depuis vingt ans qu'il habitait cette retraite, une seule personne avait risqué la même entreprise, qu'elle avait accomplie aussi heureusement, quoiqu'avec beaucoup plus de danger que moi. Il m'ouvrit alors un large in-folio, rempli de plusieurs milliers de noms de voyageurs qu'une même curiosité avait portés à visiter sa périlleuse habitation, et je ne me fis point prier pour grossir cette volumineuse liste.

Ibid.

Al Señor Mejicano comunicador del *Louisiana-Advertiser* de ayer.

Los Editores de la Abeja no han *procurado prevenirse contra el cargo de parcialidad*, respecto de los partidos que han despedazado la República Mejicana en las multiplicadas y encontradas revoluciones, que aquel desgraciado pays ha esperimentado en estos dos ultimos años : lo único que han *procurado* es presentar al público un resumen de las noticias que pudieron haber á las manos, luego despues de la llegada del último buque venido de Vera-Cruz. Sin duda, que se interesan como todos los Republicanos por el triumfo de las leyes en cualquiera pays que se halle atacada la voluntad general del pueblo soberano ; pero, al mismo tiempo ellos tienen contraido con el público la obligacion de comunicarle los acontecimientos políticos, ora redunden en pro ora en contra de los derechos de las naciones ó de las usurpaciones de los déspotas. Por lo demas, estamos bien ciertos, y esperamos provar del modo mas patente, que solo un *Mejicano*, ó algun *Español*, de los muchos que hay en nuestra ciudad cuyos pechos estan todavia ardiendo de las desgracias que han esperimentado á consecuencia de los tumultos militares del año pasado, solo alguno de aquellos que no tienen ojos sino para mirar ahciosos los movimientos de Guerrero, de Santa-Anna, del Govierno, de los Escoseses ó de los Yorkinos de Mejico, solo ellos, volvemos lo a decir, han podido imaginar que temiesemos algun reproche de parcialidad. Nosotros nunca hemos visto á Gomez Pedraza, ni á Guerrero, ni á Santa-Anna ; nunca hemos vivido felicidos al yugo de Fernando, ni de la santa ó non santa-liga ; nunca hemos peleado en las filas de Iturbide contra Bravo, Morelos, Rayon y demas independientes viejos, y desgraciadamente tampoco pudimos ausiliarlos mas que con desear el buen ecsito de la justisima causa que defendian ; nunca, enfin, nos hallamos en las juntas secretas que llamaron a Iturbide, ni en las que resolvieron la espulsion de los españoles, ni mucho menos en los que han dirigido los sublevamientos capitaneados por los gefes militares desdo Rincon hasta Bravo, desde Lobato hasta Santa-Anna : creemos que no podrá decir otro tanto nuestro amigo, el *Mejicano* comunicador. En nuestro articulo de *Mejico*, la frase, *para no estar acusados de parcialidad*, es una formula que usamos con mucha frequencia, quando queremos referir las diferentes noticias que se dan respecto de un mismo hecho ; y es muy probable que nuestro Mejicano no ha tenido otro motivo para quejarse, mas que el haber leido aquella misma expresion, *parcialidad* cuya vista le ha sugerido la idea de acusarnos de parciales.

Pero vamos al caso : poco importa saber si hemos querido ó no prevenir la acusacion de parcialidad ; lo que devemos es provar que el comunicador dice lo mismo que hemos publicado, esceptuando lo de la Legislatura de Oajaca y la entrega de Perote.

El comunicador dice *que debe hacernos el cargo de parcialidad todo aquel que haya leido los periodicos de Mejico*.... Nosotros habiamos advertido al público que no los habiamos recividos, ni vistos, ni leidos, y que lo que publicabamos no eran mas que decires de cartas particulares. ¿No sabe todo el que tiene dos dedos mas de politica que *nuestro mejicano*, que las noticias que vienen por cartas particulares, son casi siempre contradictorias, y por consiguiente unas mas ecsactas y otras mas falsas que las que vienen en los periodicos escritos vajo el influjo de la autoridad ? ¿Y se nos debe acusar de parcialidad, porque, cuando recivimos noticias por cartas particulares, tenemos buen cuidado de advertirlo á los lectores ? Sepa el señor *mejicano*, que nuestro francés traducido en la lengua de un principiante político quiere decir literalmente : "Esto ha venido por cartas particulares ; puede ser verdad y tambien puede ser mentira : desconfiad muchachos : el Diablo, los diplomatas y los comerciantes, procuran siempre engañaros : es preciso averiguarlo bien : *esperemos*." Somos tolerantes, y perdonamos al mejicano, el no haber reparado en nuestra espresion, *esperemos*.

Nosotros hemos dicho que Santa-Anna habia dejado á Perote con una guarnicion para defenderlo, que habia entrado en Oajaca, en donde el pueblo y las tropas le habian recivido con aplauso, y que la legislatura no se le habia mostrado desfavorable. Lo mismo dice el *mejicano*, ecepto en lo de la legislatura, la cual, segun él y los periodicos, que no hemos visto, se salió de la ciudad. ¡*Choza etonanta* ! et *jornaliculos mejicanos, ont dit tout cela*, y estan acordes con nosotros, ecepto en un solo punto. Creemos que se nos debia mas bien agradecimiento que no reproches, por haberseños encontrado tan ecactos á pesar de haber dado muy las noticias como meros dicores.

Otro si. El *Mejicano* y sus partidicos dicen que Santa-Anna tiene pocas tropas con él, y si, muchos malhechores : esto mismo habiamos dicho que se decia en los periodicos de Mejico. Añade el *Mejicano*, que los que Santa-Anna dejó en Perote entregaron el castillo luego despues de haberse salido el General. Amen ; pero nosotros no lo sabiamos, y tampoco habiamos dicho lo contrario.

Sepan pues nuestros lectores, que en nuestro *parcial articulo* intitulado *Mejico*, todo debe quedar *in statu quo* y solo agregar : "*Un Mejicano nos ha comunicado que la Legislatura de Oajaca se ha ido con el General que persigue á Santa-Anna, y los miserables que defendian á Perote, lo han entregado á las tropas del govierno.*

Marine.

Port de la Nouvelle-Orleans.

Expediés.

Goël Express, Giraudec, Omoa, J Leblanc.
Goël Virginia, Miller, Mobile, capitaine.
Bateau Tres Amigos, Garrido, Havane, F Tio.

Arrivés.

Brick Carrier, Lumbard, de Philadelphie, au capitaine—avec des barils vides au Gen Hampton
Navire Carolina, de Portland, venant de la Havane, sur lest.
Bateau à vapeur Attakapas, Curry, du Petit ayant un chalan en remorque, avec 400 bls farine
Le chargement du bateau a vapeur Attakapas consiste en coton à plusieurs insignataires, 36 esclaves, et 28 passagers.

Entrés.

Navire Dryade, Gibson, Bath, avec du bois et des produits.
Brick Hyperion, Gray, Portland, avec des peaux au capitaine.
Brick Ursula, Mapo, Pensacola, avec un chargement.
Bateau Eagle, Burley, Appalachicola, avec 9 esclaves.

En Rivière.

Brick Charles Joseph, Bishop, de Providence, chargement, à Bowers, Osborn & Bowers.
Brick Horizon, Cary, de Providence, avec un chargement.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 11 DECEMBRE 1828,

LE SOLITAIRE,

Opéra en trois actes, paroles de Planard, musique de Carafa, orné de tout son spectacle ; suivi du

CHARLATANISME,

Vaudeville en un acte, de Scribe.

En attendant—La Pie Voleuse, célèbre opéra nouveau en 3 actes, de Rossini ; le Mariage de Raison ; le Bourguemestre de Sardam, vaudevilles nouveaux—Tancrède, tragédie de Voltaire, dans laquelle fera son début par le rôle de Tancrède, M. Aristippe, premier élève de Talma, acteur du Theatre Français, et répétiteur de déclamation au Conservatoir Royal de Paris

SALLE D'ORLEANS.

Samedi prochain 13 Décembre dans ladite Salle.

GRAND BAL PARÉ,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS.

Qui commencera à 5 heures et finira à 8.

Le Grand Bal aura lieu immédiatement après.

Prix d'Entrée : Les enfans 25 cts.
Les cavaliers 1 piastre.

Les Dames y sont respectueusement invitées. 9 déc.

SALLE D'ORLEANS.

AVIS.—La Souscription des bals de société est ouverte. Les personnes qui désirent y souscrire, sont priées de vouloir bien s'adresser à M. Bertus et chez M. Davis où une liste est déposée. 9 déc.

SANGSUES fraiches à vendre chez
8 oct.—4. J. De Ozeas & Co

Ventes Judiciaires.

A VENDRE.

A la bourse Vendredi à midi, par Mr Petit, encanteur, une collection de batailles de Napoléon, gravures coloriées, ainsi que plusieurs Alphabets à jour, en cuivre, pour la marque des caisses, et presses aux peintres pour la composition des enseignes. 10 déc.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Peter Holland contre *le bateau-a-vapeur Lady of the Lake*—*Sharp* contre *le même*.

En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Mercredi le 7 Janvier 1829, à midi, au café d'Hewlett, le bateau à-vapeur Lady of the Lake, ses agrès, apparaux et ammeublemens—Saisis dans les affaires ci dessus.

9 déc. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire & les habitans de cette ville contre *Daniel Clark et ses heritiers.*

En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge associé, j'exposerai en vente sur les lieux, Vendredi 19 courant, à 4 heures, le bail de la maison située à la jonction des chemins du Bayou et de Gentilly.—Saisi pour satisfaire à la poursuite ci-dessus.

9 déc. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

M. F. Maher contre *G. Finlay.*

En vertu d'un writ de fieri facias, à adressé par l'hon. F Grima, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Mercredi 17 Décembre, à midi, au café d'Hewlet, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, un très joli Cheval gris.—Saisi dans l'affaire ci dessus.

8 déc. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Stephen Cockran *vs.* Brown, Ives et autres propriétaires du bateau a vapeur Rob Roy.

En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. F. Smith, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente Lundi 29 de Decembre, à midi, au Café de la Bourse,

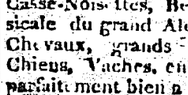

Le bateau à vapeur *Rob Roy*, avec ses agrès, apparaux et ammeublemens, saisis pour satisfaire au jugement rendu dans l'affaire ci-dessus.

28 nov LOUIS DAUNOY, *Marshal*

VENTE PAR LE MARSHAL.

P. Minet h. de c. l. versus Auguste Beau h. de c. l.

En vertu d'un writ d'allias fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente publique le Mercredi 3 de Janvier 1829, à midi, une moitié indivise de la maison en bois à deux étages, avec le terrain attenant, situé à l'encoignure des rues Edward et des Magasins F. Lacoste, mesurant 120 pieds de profondeur sur 60 de largeur plus ou moins, mesure française.

3 déc. L. DAUNOY—Marshal.

SALLE St. PHILIPPE.

Mercredi. 10 Décembre,

On donnera un

GRAND BAL PARÉ.

Prix d'Entrée—une piastre. 9 déc

LE Soussigné vient de recevoir par le navire *De Witt Clinton*, de New-York, et autres arrivages, un assortiment complet de *CHAPEAUX* en tout genre, qu'il offre à vendre en gros et en détail, au plus juste prix.

10 déc. E. DEBERGUE.

JOUETS D'ENFANTS.

Reçu et à vendre en gros et en détail, 250 douz. joujons assortis tels que : Casse-Noisettes, Bergers, Jeckos, Vo turcs Musicale du grand Alexandre, Soldats, Mendiant, Chevaux, grands et petits ; Lions, Loups, Chiens, Vaches, enfin toute espèce d'animaux parfaitement bien assortis, et très bons pour détailler. Il en trouve aussi 90 douzaines de Grenouilles, qui, à la faveur d'un ressort sautent en l'air elles-mêmes.

Il y a également de jolies représentations des quatre saisons, de très jolis ornements de cheminée, poupées habillées, enfin il y a en tout une collection de 64 différentes qualités d'animaux, et tout à très-bon marché.

E. LEFEBVRE & Co. encoignure des rues de Chartres et Canal

10 déc—3

AVIS—Tous ceux qui désireraient avoir des ARBRES A FRUITS, à bon marché, n'ont qu'à se présenter de suite au soussigné, qui est sur le point d'ouvrir la Rue Plauché, à l'entrée du chemin du Bayou.

6 Déc. J. B. B. PLAUCHÉ.

POUR LIVERPOOL,

250 balles de coton manquent pour compléter le chargement du navire MARTHA, capt. Snow. Pour fret s'adresser à

G. E. RUSSELL et BARSTOW.

6 déc. rue Royale, no. 69.

POUR LA VERA-CRUZ.

Un bâtiment de première classe sera expédié sur le champ pour ledit port, s'il se présente 200 barils de fret, et quelques passagers de plus. S'adresser à

J. W. ZACHARIE & Co,

6 déc. No. 83 rue Royale.

POUR St. MARC & MAGNOLIA.

La goëlette paquebot HANNA et SARAH, capitaine Elderkin, sera promptement expédiée. Pour fret ou passage s'adresser à JOHN P. PAYSON.

6 déc. No. 21 rue Conti.

POUR LE HAVRE,

Le navire de première classe, *CHARIOT*, capitaine Smith, partira pour ledit port le 10 du courant, et peut recevoir encore 200 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

3 Décem. Wm. NOTT & co.

POUR LE HAVRE.

Le navire *SIROC*, capit. Lambert, doublé et chevillé en cuivre ; a besoin de 200 balles pour compléter son chargement, si on s'adresse de suite. S'adresser à

3 Décembre. J. OGDEN & Co.

SUCRE.—100 boucauts sucre de première qualité, à

JOHN MAGEE.